



Mise en œuvre de la Directive Inondations Sur le bassin Rhône-Méditerranée

De la Stratégie nationale à un plan de gestion des risques d'inondation pour le bassin

Commission Géographique Inondation Saône-Doubs

4 octobre 2013

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Bassin Rhône-Méditerranée

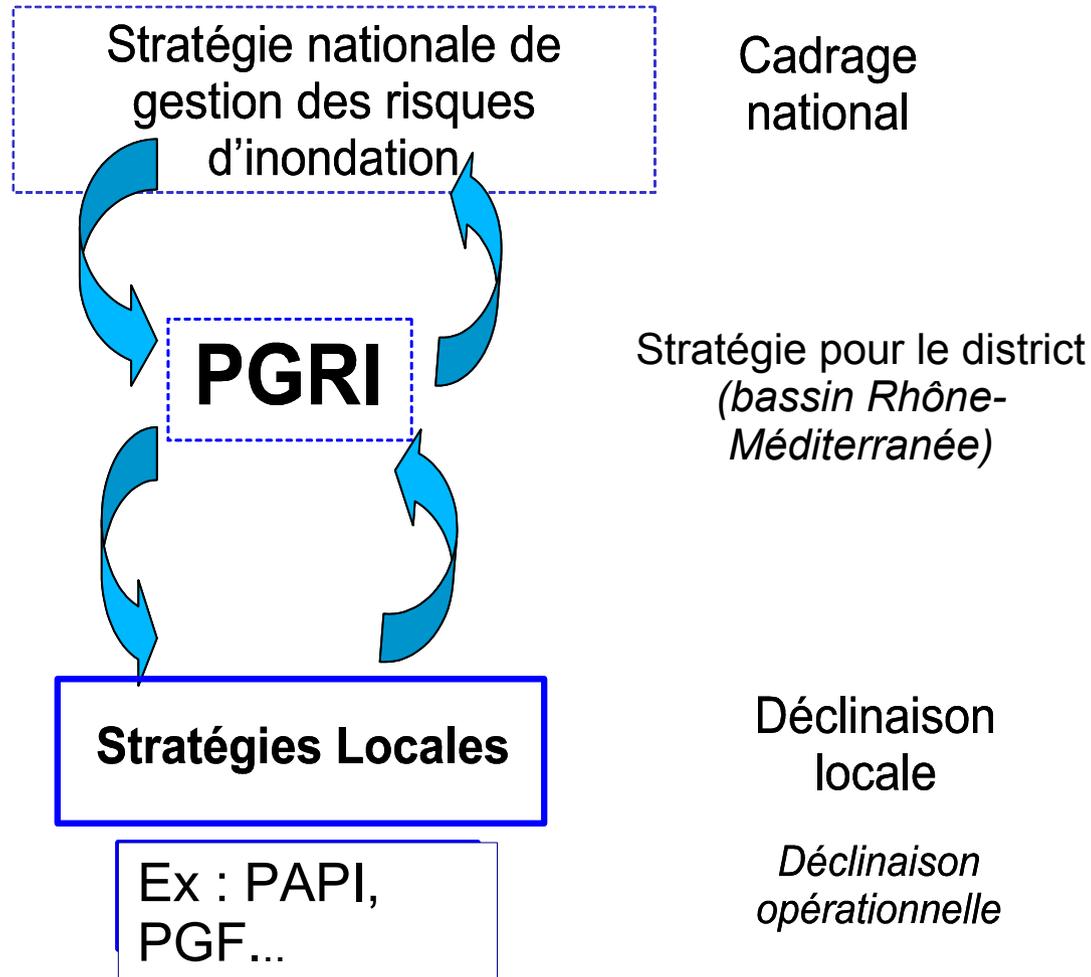
<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/inondations>

Présent
pour
l'avenir

Plan de la présentation

- **La Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation**
- **L'élaboration du PGRI et l'évolution du volet inondation du futur SDAGE au regard du PGRI**
- **Le lien entre le PGRI et les Stratégies Locales et les premières implication de la stratégie nationale pour leur élaboration**

Une mise en œuvre de la Directive Inondation à différents niveaux ...



La Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI), ses objectifs ...

Créer un **cadre national** de planification de la politique de gestion des risques d'inondation

➤ A l'échelle nationale,

- ➔ Identifier les orientations prioritaires à moyen et long termes
- ➔ Lancement d'actions phares sur le court terme

➤ A l'échelle de chaque district (*bassin Rhône-Méditerranée*)

- ➔ Apporter un cadre commun pour l'élaboration des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

⇒ *Elle propose aux parties prenantes de **relever des défis majeurs** pour atteindre les grands objectifs*

⇒ *Son projet est soumis à **consultation du public** sur le site internet du ministère en charge de l'écologie **entre début septembre et fin octobre 2013***

La Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI), c'est ...

➤ **Trois grands objectifs stratégiques**

- ➔ Augmenter la sécurité des populations exposées
- ➔ Stabiliser sur le court terme, et réduire sur le moyen terme, le coût des dommages potentiels liés aux inondations
- ➔ Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

➤ **Un cadre d'action autour de principes directeurs**

- ➔ Partage des responsabilités (et des rôles) assumé et efficient, basé sur la subsidiarité (Etat, communes, collectivités territoriales, EPTB)
- ➔ Maintien de la solidarité face aux risques (amont-aval, urbain-rural)
- ➔ Synergie avec les autres politiques publiques (aménagement du territoire, gestion de crise, milieux aquatiques)
- ➔ Programmation priorisée et basées sur une analyse des bénéfices socio-économiques et environnementaux (stratégie de développement des moyens à CT/MT/LT)
- ➔ Évaluation et amélioration continue aux différentes échelles

La Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI), c'est ...

- **Quatre défis**
 - ➔ **Développer la gouvernance et les maîtrises d'ouvrages pérennes** pour mettre en œuvre tous les axes de la gestion des risques
 - ➔ **Mieux savoir pour mieux agir**
 - ➔ **Aménager durablement les territoires**
 - ➔ **Apprendre à vivre avec les inondations**

- **... en vue de définir une première liste d'objectifs immédiats à l'échelle nationale et pour la mise en œuvre des PGRI**

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), c'est ...

- **Se fixer une stratégie de gestion des inondations pour le district** (*bassin Rhône-Méditerranée*)
 - ➔ **Définition des « Questions Importantes » sur le district** (*phénomènes à considérer, enjeux, dynamiques locales à initier ou à conforter*) **et les ambitions pour 2021** : *traduction en quelques grands objectifs*
 - ➔ **Définition des objectifs plus ciblés sur les TRI** (*issues des grands objectifs du district ou spécifiques le cas échéant*)
- **Identifier les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs** :
 - ➔ **Opérationnelles / incitatives / réglementaires**
 - ➔ **Au regard des différents axes d'interventions** (*amélioration de la connaissance, aménagement du territoire, réduction de la vulnérabilité, gestion de crise, prévision des phénomènes, gestion de l'aléa, culture du risque*)
 - ➔ **Rechercher l'appui des outils existants pour leur traduction opérationnelles** (*PPRi, PCS, PAPI, SLGRI, ...*)
 - ➔ **Mise en perspective « ensemblière » en lien avec les dispositifs nationaux type PSR** (*dans son ensemble*) **et la politique de gestion menée à l'échelle nationale**
 - ➔ **Apporter de la visibilité pour l'ensemble des acteurs**

Rapports de compatibilité du PGRI

➤ Le PGRI est **compatible avec**

- ➔ Les objectifs de la qualité et de quantité des eaux fixés par les **SDAGE**
- ➔ Les objectifs environnementaux des Plans d'action pour le milieu marin (**PAMM**)

➤ Les **documents d'urbanisme**

- ➔ Doivent être compatibles ou rendus compatibles
- ➔ Dans un délai de 3 ans
- ➔ Avec les objectifs du PGRI

➤ Les **programmes et décisions administratives** dans le domaine de l'eau et les **PPRi**

- ➔ Doivent être compatibles ou rendus compatibles avec les dispositions du PGRI dans son intégralité

➤ **A noter, sur le PGRI**

- ➔ Il est soumis à **évaluation environnementale**
- ➔ Il sera soumis à **consultation du public** au moins 1 an avant son approbation, pour une durée de 6 mois en suivant un calendrier simultané avec le SDAGE
- ➔ Il est **mis à jour** tous les 6 ans

L'élaboration du PGRI, s'appuiera sur ...

- **Des éléments de diagnostic issus ...**
 - **Du processus de la Directive Inondation** (*Évaluation Préliminaires des Risques d'Inondation – EPRI, Cartographie des TRI*)
 - **D'un bilan** de la politique de gestion des inondations à l'échelle du bassin et à l'échelle du périmètre de gestion de chaque TRI (*PAPI, Plan Rhône, politiques en termes de PPRI, de prévision, de gestion de crise, ...*)
- **Des problématiques spécifiques propres à certains territoires remontées par les parties prenantes**
- **Le volet inondation du SDAGE**
- **Le cadre de la stratégie nationale**

Des problématiques qui ressortent des étapes précédentes de la Directive Inondation sur le bassin

- La **protection des espaces naturels** et le besoin de **compatibilité de l'activité agricole** dans les zones d'inondation comme enjeu de préservation des **champs d'expansion des inondation**
- Un **intérêt commun** entre **restauration hydromorphologique** et **reconquête de champs d'inondation** pour certains territoires
- Une **évolution démographique consommatrice d'espace** en conflit avec des zones inondables
- La **vulnérabilité de certains réseaux** (*transports, autres*)
- L'**attraction touristique** de certains territoire
- La **dangerosité de certains phénomènes d'inondations** (*orages, précipitations méditerranéennes, influences anthropiques, zones de montagne*)
- La vulnérabilité du Golfe du Lion aux **submersions marines**
- La vulnérabilité de certains territoires aux **crues fréquentes** (*au regard du dispositif CatNat depuis sa mise en place*)

Le SDAGE apporte une première source pour le PGRI

- l'Orientation fondamentale 4 sur le « *renforcement de la politique locale de l'eau avec l'aménagement du territoire* »
- l'Orientation fondamentale 8 (volet inondation)

| GERER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENANT COMPTE DU FONCTIONNEMENT NATUREL DES COURS D'EAU | | | |
|--|--|--|---|
| Réduire l'aléa | Réduire la vulnérabilité | Savoir mieux vivre avec le risque | Connaître et planifier |
| 8-01 Préserver les zones d'expansion des crues (ZEC) | 8-07 Eviter d'aggraver la vulnérabilité en orientant l'urbanisation en dehors des zones à risque | 8-09 Développer la conscience du risque | 8-11 Evaluer les risques et les cartographier |
| 8-02 Contrôler les remblais en zone inondable | 8-08 Réduire la vulnérabilité des activités existantes | 8-10 Améliorer la gestion de crise et mieux vivre la crise | |
| 8-03 Limiter les ruissellements à la source | | | |
| 8-04 Favoriser la rétention dynamique | | | |
| 8-05 Améliorer la gestion des ouvrages de protection | | | |
| 8-06 Favoriser le transit des crues | | | |

Quelle interaction du PGRI avec le SDAGE et le PAMM ?

- **Le volet inondation du SDAGE ne conservera que l'aspect « eau »** dont les dispositions figureront dans les 2 documents mais le PGRI a un niveau d'opposabilité supérieur au SDAGE sur le volet inondation
- **Des points d'attention sur l'articulation SDAGE-PGRI :**
 - Pertinence du périmètre des SLGRI et gouvernance des milieux aquatiques (OF4) ;
 - Dégradation morphologique (OF6) ;
 - Continuité biologique et gestion du transit sédimentaire (OF6A) ;
 - Préservation/restauration des zones humides (OF6B).
- **Des points d'attention sur l'articulation PAMM – PGRI – Strat. Nat. Trait de Côte : à approfondir**

Les objectifs du PGRI ciblés sur les TRI



=> **La Stratégie locale est le périmètre de la définition des actions**

=> **Le TRI est le périmètre de mesure des effets de la Stratégie locale**

Les objectifs du PGRI ciblés sur les TRI

Réflexion à engager à partir des fiches de caractérisation des TRI

A partir des phénomènes cartographiés

Type d'aléa
(à l'origine de l'identification
du TRI)

Débordements de cours d'eau pour :

- Rhône
- Saône
- Nizerand
- Morgon
- Azergues
- Brévenne
- Garon
- Yzeron
- Ozon
- Gier

Plusieurs entrées complémentaires pour le choix du périmètre et la définition des objectifs et dispositions :

- échelle du bassin-versant
- échelle du « bassin de vie » (aménagement du territoire et gestion de crise)
- articulation entre les différents bassins-versants
- la gouvernance en place ou ses perspectives d'évolution
- les différentes maîtrises d'ouvrage

Quels liens entre PGRI et les stratégies locales ?

- Au sein du PGRI, les **objectifs et les dispositions pour la gestion des TRI ont une traduction directe sur les stratégies locales**
- Ils apportent un niveau d'**opposabilité indirecte** aux stratégies locales
- La **liste, le périmètre et les objectifs des stratégies locales** doivent être définies dans des **échéances communes au PGRI** (*fin 2014*)

Les défis de la stratégie nationale sont susceptibles d'avoir des implications pour le PGRI

➤ Quatre défis

- ➔ Développer la gouvernance et les maîtrises d'ouvrages pérennes pour mettre en œuvre tous les axes de la gestion des risques
- ➔ Mieux savoir pour mieux agir
- ➔ Aménager durablement les territoires
- ➔ Apprendre à vivre avec les inondations

➤ ... au travers de la première liste d'objectifs immédiats

Implications des défis de la stratégie nationale pour le PGRI et les stratégies locales

- **Développer la gouvernance et les maîtrises d'ouvrages pérennes** pour mettre en œuvre tous les axes de la gestion des risques
 - ➔ Recherche de **synergies** entre gestion du risque inondation, préservation des milieux et développement du territoire
 - ➔ **Soutien des maîtrises d'ouvrages** locales, y compris pour les TRI
- Traduction pour le PGRI et les stratégies locales
 - ➔ Rechercher lorsque cela est possible l'**unicité** entre stratégie locale et TRI
 - ➔ **Stratégies Locales** comme lieu privilégié de **recherche de synergie**.
 - ➔ **Rôle particulier** d'animation et de soutien des **EPTB** (lorsqu'ils existent) à l'échelle du bassin-versant
 - ➔ Inciter les maîtres d'ouvrage à se doter d'**outils d'analyse systémique de la vulnérabilité du territoire** aux inondations (ACB, Analyse multi-critère, ...)
 - ➔ Mobilisation des **Commissions Départementales des Risques Naturels Majeurs** (ou structure similaire) pour favoriser la coopération entre les acteurs

Implications des défis de la stratégie nationale pour le PGRI et les stratégies locales

➤ **Savoir mieux vivre pour mieux agir**

- ➔ Développer de la **connaissance de la vulnérabilité** du territoire
- ➔ Améliorer le partage de cette connaissance pour qu'elle soit génératrice d'action

➤ Traduction pour le PGRI et les stratégies locales

- ➔ **Rechercher des lieux de partage** des données relatives aux aléas et aux enjeux (présents et futurs) – *plus particulièrement au sein des stratégies locales*
- ➔ **Identifier les territoires susceptibles de contribuer au référentiel national** de vulnérabilité des territoires
- ➔ **Inciter les territoires** à améliorer cette connaissance de la vulnérabilité – *plus particulièrement au sein des stratégies locales*
- ➔ Encourager en **priorité** le développement des **thématiques lacunaires** (*submersions rapides et marines, secteurs de montagne, impact du changement climatique, effet indirects d'une inondation, ...*)

Implications des défis de la stratégie nationale pour le PGRI et les stratégies locales

➤ Aménager durablement les territoires

- ➔ Respecter les principes d'un aménagement des territoires adapté au risque
- ➔ Améliorer la prise en compte des vulnérabilités

➤ Traduction pour le PGRI et les stratégies locales

- ➔ Inciter le développement de diagnostics de vulnérabilité du territoire pour les collectivités exposées aux risques d'inondation en amont de l'élaboration des SCOT, PLU et opération de renouvellement urbain ou stratégiques (OIN) contribuant au référentiel national
- ➔ Sensibiliser les opérateurs publics, semi-publics ou privé à l'intégration du risque inondation
- ➔ Inciter la réduction des coût des dommages pour les inondations les plus fréquentes prises en charge par le fond « CatNat »

Implications potentielles des défis de la stratégie nationale pour le PGRI et les stratégies locales

➤ Apprendre à vivre avec les inondations

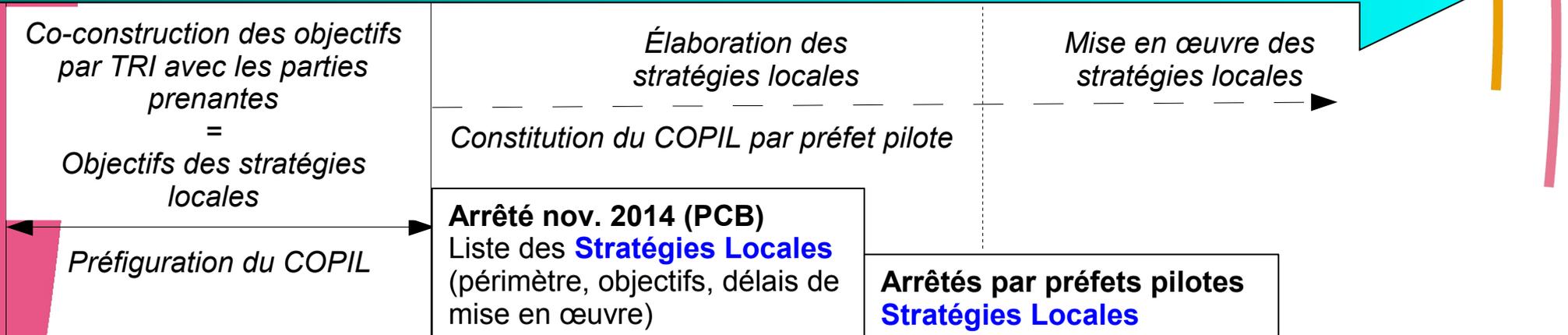
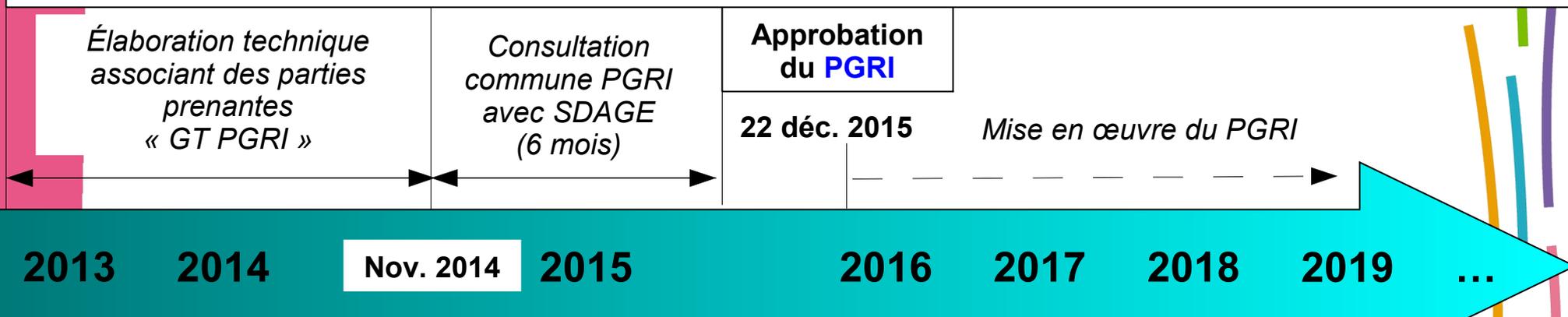
- ➔ Mobiliser les citoyens sur un discours positif incitant à la prise en charge et à l'action
- ➔ Faciliter l'accès et le partage des informations permettant la gestion de crise

➤ Traduction pour le PGRI et les stratégies locales

- ➔ Favoriser l'accès aux données relatives à la vulnérabilité des réseaux et des axes de circulation qui conditionnent les conditions de déploiement des secours
- ➔ Favoriser l'articulation entre les différents dispositifs de gestion de crise (réflexion interPCS, Plan Orsec)
- ➔ Rendre obligatoire la réalisation ou l'amélioration des PCS dans une dimension intercommunale au travers des projets globaux de gestion des risques
- ➔ Renforcer une sensibilisation des populations axée sur la participation, notamment à travers l'éducation au risque, le développement des divers « plans de mise en sûreté », des réserves communales de sécurité civile, et la mobilisation du tissu associatif.
- ➔ Prévoir les conditions d'amélioration de la vulnérabilité post-sinistre

Calendrier de mise en œuvre du PGRI sur le bassin

Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2016-2021



Stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) 2017-2021



Pour plus de détails ...

- Consultation en cours de la stratégie nationale :
<http://www.consultations-publiques.developpementdurable.gouv.fr/strategie-nationale-de-gestion-des-a62.html>
- Pour plus de détails sur la Directive Inondation :
<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/inondations>
- Pour toutes questions ou remarques sur l'élaboration du PGRI :
directive.inondation.rhomed@developpement-durable.gouv.fr